

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 26 Mars 2018
à la maison des services et des associations à
Durrenbach**

Etaient présents : 22

Membres en exercice : 35

Présents : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysianne, DUTEY Sylvie, LEDIG Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, HOCH GEORGES, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KAISER Francis, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, PETER Guillaume, RICHERT Robert, SCHLOSSER Charles, SCHNEIDER Francis, SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, THALMANN Alfred, WEISS Damien

Suppléant(s) : M. HOCH GEORGES (de M. WEISBECKER Jean)

Absent(s) : MM : NICASTRO Gérard, SCHERTZ Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ATZENHOFFER Alphonse à M. ISEL Roger HAAS Jean-Marie à M. ISEL Roger,

Excusé(s) : Mmes : DESCHLER Annie, GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, ROTH Marie-Louise, MM : PFEIFFER Dominique, SCHNEIDER Dominique, SIGRIST Benoît, SUSS Charles, WEISBECKER Jean, WERNERT Stéphane

Réunion du 26.03.2017 - 19h30 - Maison des services et des associations - Durrenbach - Salle de réunion Pechelbronn - Invitation avec ordre du jour envoyée le 19.03.2017.

Invités élus : 50 personnes - 35 élus délégués titulaires et 15 délégués suppléants,

Pas d'invités extérieurs.

Invités autres à cette séance : non.

Intervenants extérieurs : non.

Une convocation a été régulièrement adressée aux conseillers communautaires le 14/03/2018.

Le vice-président ouvre la séance à 19h00 et excuse le président qui ne peut être présent à la séance, mais qui a validé la présentation et les orientations budgétaires qui vont être proposés en séance.

Désignation d'un secrétaire de séance,

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

M. SCHLOSSER Charles est désigné secrétaire de séance.

Point unique à l'ordre du jour :

Débat d'orientation budgétaire (DOB) : Etat des lieux exercice 2017 et perspectives 2018.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

Propositions suivantes élaborées et validées en bureau exécutif et par le président.

Le présent rapport reprend la présentation à l'écran qui a été faite en séance, en apportant des détails et précisions complémentaires, et en faisant état des principales discussions.

Sommaire :

1. Point sur les actions et opérations en cours et budgétisées en 2018,
2. Etat des lieux de l'exercice 2017 (les prévisions budgétaires)
3. Le portage des opérations par l'excédent du budget principal
4. Les autres écritures internes entre budgets
5. Les flux financiers croisés au sein du bloc communal (communes – communauté de communes).
6. Le compte administratif de l'exercice 2017
7. Situation 2017 et perspectives pour 2018 par thématique
8. Présentation faite en séance
9. Délibération afin d'acter du DOB.

Le processus d'élaboration du budget 2018 est précisé en introduction:

Travail en bureau exécutif : 12 et 26 février, 12,19 et 26 mars 2018

Débat d'orientation budgétaire : 26 mars 2018

Débat d'orientation budgétaire ou bureau exécutif complémentaire : selon nécessités – à déterminer le 26 mars 2018

Votes CG et CA 2017, budget 2018 et annexes : conseil du 9 avril 2018

Une présentation synthétique est diffusée à l'écran, reprenant de manière générale le contenu du présent compte-rendu.

1. Présentation des actions/opérations en cours et budgétisées en 2018.

Une présentation sous forme de « map » pourra être proposée en conseil le 9 avril, avec les rubriques suivantes :

- Economie,
- Tourisme,
- Cohésion sociale,
- Aménagement du territoire et développement durable,
- Mobilité, aménagement numérique et services aux communes et associations,
- Environnement et habitat,
- Animation territoriale et missions transversales.

1.1. Sur les budgets annexes.

1.1.1. Les zones d'activités.

- Parc Economique de la Sauer à Eschbach :
Pas de vente de terrains en 2017. Prévision de vente d'un terrain (société Ukal) et encaissement du reliquat de la vente « société Loraltec » (acte complémentaire établi en 2017), pour 119 500 €.
Il reste deux terrains à vendre hors aménagement de la tranche 3.
Pas de travaux d'extension prévus cette année (tranche 3 et aménagements paysagers correspondants) mais poursuite de la promotion du site et attente d'un intérêt pour assurer un aménagement sur mesure. Le cas échéant, une décision budgétaire modificative pourra être proposée en conseil en cours d'année.
Gros travaux : réseau de sécurité incendie (captage d'eau-crêpine-branchements).
Pas d'emprunt sur cette opération, reliquat de déficit de 64 200 € porté par le budget principal.
- ZAC thermique à Morsbronn-les-Bains : poursuite de l'acquisition des terrains, en lien avec l'EPFL. Démarrage des études environnementales et agricoles/d'impact et d'une DUP.
Proposition d'adhésion à l'association nationale des maires de communes thermales (adhésion portée par le budget principal), la commune adhérant à l'association des communes thermales du Grand'Est.
Pas d'emprunt sur cette opération qui ne génère pas à ce jour de recettes, portage par le budget principal.
- ZAC Sud de Woerth : finalisation des travaux d'aménagement de VRD et paysagers hors voirie définitive, dont la pose est prévue en 2019 afin de pouvoir encaisser la totalité de la DETR attribuée à l'opération et de l'avance remboursable n°2 du CD67 attendue.

Finalisation de l'acquisition des terrains auprès de l'EPFL, qui en a assuré le portage.

Vente d'un terrain prévu en 2018 pour 92 500 € (sté PK Concept), et démarrage du remboursement de l'avance n°1 du CD67. Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.

Actions de promotion du site (et notamment nom commercial à définir).

- ZAC Willenbach à Pechelbronn : pas de travaux d'investissement, pas de budget exploitation. Pas d'emprunt sur cette opération, portage du déficit du budget annexe par le budget principal.
- ZAC à Hegency : pas de travaux d'investissement, pas de budget exploitation. Les terrains font partie du patrimoine de l'établissement et sont disponibles pour tout projet de développement à venir.
Pas d'emprunt sur cette opération, portage du déficit par le budget principal.
- ZAC Tormatt à Woerth : en exploitation, pas de transfert d'équipement ni de flux financiers entre la commune et la communauté de communes, budget annexe valorisé à 0 € et créé dans le cadre du transfert des ZA communales suite à la loi NOTRe.
- ZAC Sormatt à Lembach : acquisition de terrains prévus cette année (1 terrain restant à vendre et un terrain d'assise du poste de transformation électrique, pas de transfert de propriété de la voirie) et promotion du site (une entreprise d'ores et déjà intéressée à court terme pour une implantation). Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal.
- ZAC touristique à Wingen : poursuite de l'accompagnement de l'investisseur privé en vue de l'installation d'un équipement touristique, par la prise en charge des études environnementales et d'impact, prévision d'études de MOE et juridiques ainsi que des travaux de géomètre (accès – viabilisation de la zone). Prise en charge de la redevance archéologie budgétisée en 2018. Acquisition des terrains confiés à l'EPFL.
Pas d'emprunt sur cette opération qui ne génère à ce jour pas de recettes, portage par le budget principal. Objectif poursuivi : transfert des terrains à l'investisseur privé et tendre vers une opération blanche.

1.1.2. Les bâtiments d'activités.

La communauté de communes est propriétaire de plusieurs sites contribuant au développement économique local.

- L'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach :
Poursuite de l'exploitation. Bâtiment nécessitant des travaux de maintenance lourde et d'amélioration de l'isolation. 22 500 € budgétisés. Pas d'emprunt sur cette opération, portage par le budget principal du reliquat de déficit de 68 000 €. Une provision pour perte de recettes (liquidation d'une entreprise locataire) est engagée sur ce budget. Une reprise de provision a été effectuée en 2017 (loyer sté thermoswiss qui a quitté les lieux).

- Le bâtiment d'activités pôle bois à Eschbach :
Petits travaux de maintenance (Contrôles périodiques obligatoires) et solde de marchés, phase exploitation. Emprunt en court et portage complémentaire par le budget principal en attendant que les loyers versés puissent résorber le portage du budget principal. Deux entreprises y sont installées, et bénéficient d'un acte de location avec option d'achat. La communauté de communes n'a pas vocation à rester propriétaire du site.
- Le bâtiment innovant pôle bois à Preuschkorf :
Petits travaux de maintenance (Contrôles périodiques obligatoires) et solde de marchés. Travaux complémentaires en cours (aménagement extérieurs). Bâtiment Est terminé, installation d'une micro-crèche privée en cours (annonce publique). Bâtiment Ouest non finalisé – les travaux seront entrepris une fois l'affectation connue. La poursuite de la promotion par une communication plus soutenue est programmée cette année. Solde de subventions attendues cette année.
Lancement d'une étude « après BATI », et réflexion sur l'aménagement le long du terri (parcelles intercommunales), et études environnementales complémentaires au regard du site (terri-pétrole).
Remboursement de la TVA collectée prévue (installation d'une activité non soumise à TVA ne permet pas à l'établissement de prétendre à la récupération de TVA).
Emprunt en court et pas de portage complémentaire par le budget principal.
Actions de promotion du site en cours (nom commercial à définir/fixer).
- Le site économique intercommunal nord de Woerth :
Finalisation de travaux de remise en état du hall sud (1^{er} hall en sortant de Woerth) et de sécurisation du site (clôture, portails, électricité, portes sectionnelles, sécurité incendie, nettoyage-débroussaillage balayage). Budget de 75 000 € HT prévu.
Lancement d'une consultation de MOE en vue de la réhabilitation des halls centraux, faisant suite aux études conduites en 2016-2017 en vue de l'installation d'activités économiques sur site générant des recettes. Pas de cofinancements identifiés sur cette opération.
Cette opération nécessite un appel à emprunt bancaire long terme (à déterminer – entre 1 et 1,5 millions d'€ sur 15 à 20 ans), l'excédent du budget principal ne permettant pas de couvrir la dépense – le remboursement du portage du budget principal porté les années précédentes est budgétisé en 2018.
Budget travaux sur les halls centraux : coût d'objectif prévisionnel fixé à 900 000 € HT.
NB : une entreprise est déjà installée sur site en l'attente d'une installation définitive dans un local des halls centraux rénovés – l'entreprise ayant prévue à terme d'être propriétaire.
La communauté de communes occupe également un espace pour le service banque de matériels, un loyer étant assuré via une écriture interne entre le budget principal et le budget annexe concerné.
Pas de travaux prévus sur le bâtiment sur pilotis, dont il est proposé d'assurer la promotion en l'état dans un premier temps.
Actions de promotion du site en cours (nom commercial à définir).

1.1.3. Les autres équipements structurants intercommunaux.

- Le site du Fleckenstein (centre d'animations et de découvertes transfrontalier) : travaux de maintenance lourde (chauffage) et d'amélioration de l'équipement (couverture de terrasse, stabilisation du sol devant la boutique) + accessibilité handicapés budgétisés cette année. Travaux de réparation sur le parcours en cours (prise en charge par l'assurance demandée). Lancement d'une étude sur l'avenir du « P'tit Fleck », équipement en place depuis l'origine du site en 2000 et nécessitant d'être remplacé afin d'assurer le maintien et développement des flux touristiques sur le site dans les années à venir. Remboursement de l'intégralité de l'avance du budget principal budgétisé en 2018. Emprunt en cours sur cette opération (reste 1 an).
NB : versement annuel forfaitaire du budget principal de 20 000 € au titre de l'entretien effectué sur site par la régie du Fleckenstein, et reversement d'une redevance de la régie chargée de l'exploitation du site de plus de 40 000 € par an (% du chiffre d'affaire avec plafond minimum).
- La chaufferie « l'écorce » et son réseau de distribution de chaleur : poursuite de l'exploitation, nouveau contrat de suivi de la délégation de service public (marché public sur 5 ans). Courrier de demande de révisions des conditions du contrat d'emprunt en cours. Budget équilibré sans portage par le budget principal. Cette opération fait l'objet d'un rapport d'exploitation annuel spécifique annexé au rapport d'activités annuel de la communauté de communes.
- L'opération de tests de production d'énergie forages héliens : dossier en attente – prise en charge des frais d'électricité. Poursuite des échanges avec l'Etat au regard de l'interdiction d'exploiter, l'Etat ayant justifié de sa prise en compte par la reconnaissance TEPCV du territoire.
- Le projet de redynamisation du bourg centre de Woerth regroupe 3 opérations :
 - La résidence seniors au 1 et 80 grand'rue : mise en exploitation depuis fin 2017 en parallèle avec les opérations de réception, 12 appartements occupés sur 19 à ce jour. Quelques marchés et subventions restent à solder, la redevance OPUS est à encaisser et le transfert en exploitation à assurer (intégrant le transfert des emprunts PLAI et PLUS). Les flux financiers correspondants ont été prévus au budget annexe 2018. Une prise en charge de la part intercommunale (autofinancement) du projet est à constater par une recette issue du budget principal, lors du remboursement du crédit relais prévu en juin 2018. 215 000 € sont prévus à cet effet en 2018. La finalisation du dossier de TVA (LASM) sur l'opération est également prévue cette année.
 - L'espace tertiaire au RDC du 80 grand'rue : installation de professionnels de la santé envisagé – l'année 2017 est marquée par de nombreuses réunions avec M. Ostermann, représentant une SISA, future occupante des lieux. Cette opération nécessite la conclusion d'un emprunt à long terme (de l'ordre de 1 000 000 € sur 20, voire 25 ans pour minimiser les annuités et assurer un maximum de couverture par les recettes de mise à disposition du site, faisant encore l'objet de négociations). Un remboursement de la TVA récupérée sur l'opération est prévue (installation d'une activité non soumise à TVA ne permet pas à l'établissement de prétendre à la récupération de TVA).

- Le bâtiment du 84 grand'rue : à ce jour, site mis à disposition à titre précaire à l'association intermédiaire Réussir, qui est à l'étroit. Appartement attenant vide et travaux de rafraîchissement à prévoir si une occupation est envisagée. L'avenir de cette exploitation et de ce site est à envisager. Portage de cet équipement par une avance du budget principal (250 000 € correspondant au coût d'acquisition de l'ensemble immobilier). Les recettes de mise à disposition permettent de couvrir partiellement les frais de propriété du site.
- Les autres bâtiments visés par le projet initial : 82, 86 et 88 grand'rue ainsi que les projets privés en réflexion avant les dernières élections ont été classés sans suite.

1.1.4. Le budget annexe de collecte et traitement des ordures ménagères.

- Mise en place effective de la redevance incitative au 01.01.2018, après avoir consacré l'année aux travaux de préparation préalables (puçage des bacs et mises à jour de la base des redevables). L'exercice 2017 a donné lieu à une forte activité administrative et technique (ayant nécessité un renfort administratif). Un marché d'acquisition d'un stock important de conteneurs 120 litres a été assuré. La vente de composteurs a également été réactivée.
- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la redevance incitative permettant aux redevables d'assurer un suivi de leur production de déchets « poubelle brune » est prévue et budgétisée. Sa mise en œuvre est en cours.
- La poursuite de la vente d'équipements de collecte et de maîtrise des déchets (poubelles composteurs, bio-seaux..) est affirmée. L'optimisation de la collecte de la redevance reste à réaliser, afin de limiter les impayés et admissions en non-valeur.
- L'établissement reste en attente du versement de la subvention du SMICTOM (comptabilisée en 2017 mais non versée à ce jour).
- L'activité du service nécessite de prolonger le contrat d'une opératrice employée à 20h/sem (fin de contrat en juin-proposition prolongement jusqu'en mars 2019) pour assurer les 2 premières facturations avec le nouveau mode de facturation et le nouveau logiciel).
- L'année 2018 est marquée par un décalage des facturations : 1^{er} semestre en juillet 2018 et second en janvier 2019, mais avec versement de la contribution au SMICTOM inchangée (1/3 mars-1/3 juin-1/3 septembre 2018), soit besoin en trésorerie important. Une ligne de trésorerie prévue avec prise en charge d'intérêts et de frais de dossier. En parallèle, les élus travaillent sur la mise en place d'un cadencement des flux financiers entre les redevables, les EPCI, le SMICTOM et les prestataires, afin de limiter au maximum le recours à des lignes de trésorerie.

NB : la contribution SMICTOM est en baisse par rapport à l'année dernière du fait de l'intégration d'une part variable dans le calcul de la contribution.

1.2. Budget principal :

1.2.1 Principaux investissements prévus.

L'exercice 2018 se place dans la continuité de l'année précédente, les opérations en cours se poursuivant et les nouvelles actions se concrétisant. A ce titre, les précisions suivantes peuvent être apportées concernant les projets :

- Sites enfance avec un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement – périscolaire) et une micro-crèche prévus à Lembach (démarrage des travaux en 2018 suite aux études de MOE menées en 2017 – 636 000 € budgétisés), un ALSH à Woerth (démarrage des travaux prévu en fin d'année – 422 400 € budgétisés) et un ALSH à Hegeney (démarrage études de maîtrise d'œuvre – 84 000 € budgétisés). Démarrage des études de MOE d'un 4^{ème} site prévu en 2019, et d'un 5^{ème} en 2020. Le schéma global de déploiement d'équipements de sites enfance sur le territoire représente un investissement global de l'ordre de 8,8 millions d'euros, dont env. 5 millions à la charge de l'intercommunalité. La mise en exploitation de ces équipements entraînera une hausse des frais de fonctionnement, incluant un service de transport, de l'ordre de 500 000 € par an à compter de 2022.
- Itinéraires cyclables (IC) : poursuite du schéma. Réalisation du jalonnement prévu en 2018, pose de mobiliers et aménagements divers, réalisation d'un IC entre Laubach et Eschbach, travaux complémentaires en cours sur Oberdorf-RD27 et Litschhof-Nothweiler, solde de marchés de travaux et de MOE budgétisés, mise en place d'un marché d'entretien annuel (dont balayage annuel).
Solde de subventions sur toutes les opérations déjà réalisées depuis l'origine de la mise en œuvre de schéma prévu en 2018 (à ce titre, le montant des recettes attendues en 2018 est supérieur aux coûts des opérations prévues cette année).
Un travail sur une action de promotion et d'animation pérenne autour des circulations douces et du vélo est prévu. A ce titre, des animations sont prévues à la maison rurale de l'Outre Forêt cet été.
Les travaux préalables à la réalisation des IC transfrontaliers se poursuivent (dossier Européen et recherche de MOE). Près de 1 million d'euros (net de subventions) d'investissements seront à prévoir en 2019-2020.
- Voirie d'intérêt touristique : gros travaux de remise en état entre Woerth-Elsasshausen-Froeschwiller-Langensoultzbach-Mattstall-Lembach (160 000 € HT). Partie camping – Litschhof – Gimbelhof - Petit-Wingen envisagée en 2019 (100 000 € HT).

Le schéma des circulations douces, l'aménagement numérique du territoire et le déploiement de sites enfance a conduit la communauté de communes à réaliser une prospective financière en interne. Il en résulte la nécessité de développer les recettes réelles propres de fonctionnement. Une hausse des impôts directs locaux de l'ordre de 20% a ainsi été définie sur 3 ans, soit env. 6% par an (2017-2018-2019).

- Energie : sont prévus la poursuite du service EIE (espace info énergie) et de son portage ainsi que la poursuite du service CCAEP (conseiller climat air énergie partagé) et son portage, intégralement sur le territoire (retrait évoqué de la communauté de communes de Wissembourg, intérêt de la commune de Wissembourg). Prolongation des postes de travail correspondants budgétisée.
- Installation du SDEA sur le site de la MDSA : à la suite de l'engagement partenarial entre la communauté de communes et le SDEA dans le cadre de la prise de compétence eau et GEMAPI, il est prévu de travailler sur la définition du besoin et la recherche d'un MOE. Les modalités de portage et d'installation du SDEA sur le site intercommunal restent à définir. Une enveloppe d'études partielles de MOE a été budgétisée en 2018, en attendant de fixer les conditions d'installation et de conduite du projet avec le SDEA.
- Etude de préfiguration musée du pétrole et sécurisation de la friche « Clémenceau », débutée en 2017, se poursuivant.
- Accessibilité handicapés : travaux prévus et budgétés suite à l'audit sur différents sites intercommunaux (MDSA, MDSE, halte-garderie, gymnase, et CADT, prévu au budget annexe dédié pour ce dernier site).
- Véhicules (en 2017, PEMP réformée et remplacée, achat d'un véhicule pour le service technique et de deux porte-outils pour les travaux paysagers, début 2018 deux véhicules électriques et deux minibus acquis, véhicules correspondants réformés).
- Banque de matériel : pas de matériel complémentaire prévu : réparations et changements pour 10 500 € budgétés en 2018 (réflexion pour les matériels sensibles type sonos – via une entreprise privée). Développement du site internet de réservation et de gestion de la banque de matériel en cours.
- Espaces paysagers : aménagement du rond-point de la MDSA, nombreux travaux d'aménagements paysagers et plantation-entretien de haies et arbustes (promenade thermale, parc économique de la Sauer et hôtel d'entreprises, abords de la MDSA).
- Plateforme de collecte de pommes : travaux de changement de la bande de chargement et peinture du cabanon budgétisé.
- Aire de jeux du Gimbelhof : travaux de remise en état (remise en peinture des chevaliers) budgétisé.
- Poursuite de l'accompagnement des investisseurs privés pour un projet de golf à Pechelbronn (pas de budget spécifique, valorisation de temps de travail des agents).

En matière de contributions (subventions, adhésions, financement des structures assurant l'exploitation de services pour le compte de la communauté de communes, Contributions – les évolutions suivantes sont à noter (les détails apparaissent dans le tableau des contributions annexé au budget 2018, et faisant l'objet d'une délibération spécifique) :

- Aménagement numérique du territoire : 1^{ère} contribution à la Région pour 385 000 € (1 021 000 € à verser en 2019-2020-2021 soit 340 000 € en moyenne). La contribution totale s'élève à plus de 1,4 millions d'euros, dont 40% sont pris en charge par l'intercommunalité et 60% par les communes (via une subvention exceptionnelle reversée à la communauté de communes sur plusieurs années).
- FDMJC : réflexions sur l'ouverture des ALSH le mercredi (mercredis récréatifs) à compter de septembre 2018 (4 000 € net de cofinancements budgétisés).
- Contribution à la communauté de communes de Niederbronn-les-Bains au titre du projet de fusion des OTI (32 500 € budgétisés).
- GEMAPI : encaissement et reversement du produit de la taxe au SDEA (130 000 €).
- PAMINA : Transformation en GECT non finalisée, arrêté préfectoral non pris à ce jour. Première contribution en 2019 (évaluée à 16 000 € - 17 000 €), pas de contribution prévue en 2018.
- SYCOPARC : révision des modalités de contribution à la conservation des musées (à la hausse 10 870 €).
- Opération « OCM » : 120 000 € intégrant les avances de subventions Etat et Région (qui seront remboursées à la communauté de communes, soit 40 000 € à la charge de la communauté de communes in fine).
- Programme abeilles et biodiversité, aides aux privés et UNAF (12 000 €).
- Adhésion à l'association des maires des communes thermales (3 000 €).
- Contribution GEMA au SIVU Sauer-Eberbach au titre des 7 communes membres (2 800 €).
- Association agir multi-générationnel – au titre du microprojet interreg : solde de la contribution (2 500 €).

Autres évolutions - dossiers – pris en compte pour assurer l'équilibre budgétaire :

- Programme de revente de CEE (certificats d'économie d'énergie) et reversement aux communes (respectivement 400 000 € et 324 000 € - part intercommunale représentant 76 000 €).
- A compter du 01.01.2018, mise à disposition d'un chargé de mission environnement au SDEA à hauteur de 10% du temps de travail (5 300 €), dans le cadre de l'engagement partenarial avec le SDEA.
- Soldes 2017 et fin de contrats intérimaires CDG67 pour les agents qui ont été recrutés sur des projets identifiés. Poursuite de collaboration ou fin de mission à déterminer avec l'agent concerné.
- Service SIG : 4^{ème} prolongation de la mise à disposition partielle provisoire à la CC de Wissembourg validée fin 2017 – positionnement sur une pérennisation ou fin de mise à disposition à prévoir.
- Contributions communales au schéma des circulations douces, dépense spécifique de 8 125 € à prévoir pour annuler les titres de recettes émis pour la commune de Dieffenbach-les-Woerth et non émission des 1 625 € prévus pour 2018. Manque à gagner total de 13 000 €. Le maire de la commune s'est engagé auprès du président de présenter à nouveau ce point en conseil municipal.

2. Les prévisions budgétaires 2017.

Ont été prévus, tous budgets confondus, pour l'exercice 2017, des crédits à hauteur de :

15,3 millions d'€ en fonctionnement (15 278 765 €)

Pour mémoire en 2016 : 14 millions d'€ en fonctionnement (14 091 227,51 €)

14,3 millions en investissement (14 347 890,65 €)

Pour mémoire en 2016 : 17 millions en investissement (17 112 603,49 €)

Soit au total 29,6 millions d'€ au total (29 626 655,65 €)

Pour mémoire en 2016 : au total un peu plus de 31 millions au total (31 203 831 €)

Ces enveloppes intègrent 9,7 millions d'opérations d'ordre (9 726 784,27 €)

Pour mémoire en 2016 : 8,5 millions d'opérations d'ordre (8 487 668,71 €)

Les dépenses et recettes réelles prévues se sont élevés à 19,9 millions d'€ (19 899 874,38 €) (Pour mémoire en 2016 : 22 716 162,29 €), dont 11,25 millions (11 255 989,40 €) concernent les dépenses et recettes du budget principal (pour mémoire en 2016 : 12 119 476,14 €) et intègrent la couverture des déficits des budgets annexes.

Courant d'exercice, 7 décisions budgétaires modificatives (*idem* 2016) et 5 virements de crédits (3 en 2016) ont porté les crédits prévus de :

15 278 765 € à 15 451 769,66 € en fonctionnement (+ 173 004,66 €),

14 347 890,65 € à 17 394 250,57 € en investissement (+ 3 046 359,92 €),

Soit au total de 29 626 655,65 € à 32 846 020,23 € (*pour mémoire* 2016 : 31 222 082,31 €).

Ces modifications concernent majoritairement des écritures d'ordre.

Ces 32,850 millions sont répartis entre un budget principal et 17 budgets annexes (14 en 2016) comme suit :

Budget principal : 14 446 778,90 € (44%) / 2016 : 12 122 704,45 € (39%)

Budgets annexes : 18 399 241,33 € (56%) / 2016 : 19 099 377,86 € (61%)

3 budgets annexes ont été créés en 2017 :

Suite à transfert de compétence obligatoire – loi NOTRe :

BA ZAC Sormatt à Lembach,

BA ZAC Tormatt à Woerth.

Suite à nouveau projet : ZAC touristique à Wingen.

3. Le portage des opérations par l'excédent du budget principal.

Le budget principal a largement contribué à la couverture des besoins financiers pour les budgets annexes. L'excédent du budget principal affecté à la couverture des besoins sur les budgets annexes s'est élevé à :

Années	fonctionnement	investissement	total
2016	244 973,04 €	2 588 099,31 €	2 833 072,35 €
2017	284 932,13 €	3 377 674,09 €	3 662 606,22 €
Soit de 2016 à 2017	+ 48 819,93 €	+ 878 353,80 €	+ 927 173,73 €
<i>Prévisions 2018 (à confirmer)</i>	- 61 095,59	+ 83 603,73 €	+ 22 508,14 €

Cet excédent permet de limiter la contractualisation d'emprunts sur des opérations individualisées en budgets annexes.

De nombreuses opérations faisant l'objet de budgets annexes ne génèrent pas encore ou plus de recettes. L'excédent du budget principal permet d'assurer le portage financier de ces opérations sans

appel à emprunt, et de respecter les règles d'équilibres budgétaires. L'excédent ne permet cependant pas d'assurer le portage de l'ensemble des opérations et à ce titre, plusieurs emprunts sont prévus en 2018.

Par ailleurs, ces portages vont se réduire dans le temps, au grès des ventes de terrains dans les zones d'activités et de la mise en exploitation de bâtiments intercommunaux. Ces réductions assureront, en plus des hausses d'impôts, les marges nécessaires pour finaliser les dossiers en cours.

4. Les autres écritures internes entre budgets.

Les écritures entre budgets font l'objet d'un tableau détaillé spécifique, annexé au budget principal.

Montants totaux	Contributions du budget principal aux BA	Détails	Remboursements des BA au budget principal (remboursement frais RH, assurances, divers)
2016	292 000 €	CADT : 40 000 € ZA Sud de Woerth : 105 000 € BATI : 147 000 €	70 000 €
2017	159 100 € prévus, 75 474 € réalisés	CADT : 10 000 € Reversement DETR : 149 100 € prévus, 65 474 € réalisés	272 050 €
Prévisions 2018	276 026 €	CADT : 20 000 € Reversement DETR : 41 026 € Autofinancement résidence seniors : 215 000 €	10 050 €

5. Les flux financiers croisés au sein du bloc communal (communes - communauté de communes).

5 types de flux existent entre les communes et l'intercommunalité :

- Les attributions de compensation,
- Les fonds de concours (en cours : schéma des mobilités douces – itinéraires cyclables) et les subventions exceptionnelles (aménagement numérique du territoire)
- Les délégations de maîtrise d'ouvrage (projets d'itinéraires cyclables, ALSH)
- Les prises en charges de frais (locaux périscolaires, frais de personnel Fleckenstein)
- Les opérations mutualisées.

Changements prévus cette année pour les flux suivants :

- Les attributions de compensation et leur révision : sur demande du conseil, suite au transfert de la compétence GEMAPI.
- Les fonds de concours itinéraires cyclables et subventions exceptionnelles aménagement numérique du territoire : EN PLACE.
- Les délégations de maîtrise d'ouvrage : EN PLACE.
- Revente de CEE et versement des parts communales : à organiser.
- Le FPIC : mécanisme de garantie en place.
- Le pacte financier et fiscal : RESTE A FINALISER.

5.1.1. Les attributions de compensation et leur révision.

Les attributions de compensation ont été mises en place suite à l'instauration de la fiscalité professionnelle unique. Leur montant a été révisé la dernière fois en 2016 en application de la loi NOTRe et du transfert de compétences relatif aux zones d'activités économiques. Deux communes concernées ont vu leur attribution réduite suite à décision de la CLECT et du conseil communautaire. Par ailleurs, les périodicités de reversement ont été revues en 2016 (passage versement mensuel à semestriel). Il n'y a pas eu de changements en 2017.

AC en vigueur depuis le 01.01.2017 :

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS REVERSES AUX COMMUNES	montants actuels		Transferts de charges- compétences	nouveaux montants au 01/01/2017	
	Total	%		Total	%
Communes					
BIBLISHEIM	73 703,28	10,28	0,00	73 703,28	10,36
DURRENBACH	53 815,56	7,51	0,00	53 815,56	7,57
ESCHBACH	11 577,60	1,62	0,00	11 577,60	1,63
FORSTHEIM	3 054,60	0,43	0,00	3 054,60	0,43
FROESCHWILLER	3 145,80	0,44	0,00	3 145,80	0,44
GOERSDORF MITSCHDORF	8 050,20	1,12	0,00	8 050,20	1,13
GUNSTETT	14 793,24	2,06	0,00	14 793,24	2,08
KUTZENHAUSEN	119 743,00	16,71	0,00	119 743,00	16,83
LAMPERTSLOCH	9 257,00	1,29	0,00	9 257,00	1,30
LANGENSOULTZBACH	6 562,44	0,92	0,00	6 562,44	0,92
LEMBACH	41 874,12	5,84	406,00	41 468,12	5,83
MERKWILLER PEHELBRONN	95 516,00	13,33	0,00	95 516,00	13,43
MORSBRONN-LES-BAINS	18 342,96	2,56	0,00	18 342,96	2,58
NIEDERSTEINBACH	4 552,80	0,64	0,00	4 552,80	0,64
OBERSTEINBACH	2 894,52	0,40	0,00	2 894,52	0,41
PREUSCHDORF	123 998,00	17,30	0,00	123 998,00	17,43
WALBOURG	5 491,92	0,77	0,00	5 491,92	0,77
WOERTH	120 353,88	16,79	5 010,00	115 343,88	16,22
TOTAL	716 726,92	100,00	5 416,00	711 310,92	100,00

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS REVERSES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	montants actuels		Transferts de charges- compétences	nouveaux montants au 01/01/2017	
	Montant €	%		Montant €	%
Communes					
DIEFFENBACH-LES-WOERTH	2 500,16	10,95	0,00	2 500,16	10,95
HEGENEY	1 320,97	5,78	0,00	1 320,97	5,78
LAUBACH	727,03	3,18	0,00	727,03	3,18
LOBSANN	10 629,00	46,53	0,00	10 629,00	46,53
OBERDORF-SPACHBACH	3 887,91	17,02	0,00	3 887,91	17,02
WINGEN	3 775,86	16,53	0,00	3 775,86	16,53
TOTAL	22 840,93	100,00	0,00	22 840,93	100,00

Delta	reversé	encaissé	solde
	711 310,92	22 840,93	688 469,99

Il est prévu de réunir la CLECT courant 2018, afin d'étudier les transferts de charges liées au dernier transfert de compétences (eau et GEMAPI). Par ailleurs, des réflexions sont engagées concernant les recettes communales supplémentaires générées par les aménagements intercommunaux (zones d'activités et autres constructions).

5.1.2. Les fonds de concours zéro phyto, itinéraires cyclables, et les subventions exceptionnelles pour l'aménagement numérique du territoire.

Un fonds de concours est en place actuellement, sous forme de reversement des communes à la communauté de communes :

– **Fonds de concours itinéraires cyclables :**

Mise en place : 2012.

Durée : 8 ans.

Fin : 2019.

Ce fonds de concours permet un financement par le bloc communal de la réalisation du schéma de circulations douces, dont la 3^è tranche est en cours. Les montants ont été calculés avec une part de solidarité, une part habitants et une part site propre. L'ensemble des communes contribue à cette opération sauf une (Dieffenbach-les-Woerth). Pour 2018, et sur demande de la trésorerie, une dépense de 8 125 € est prévue afin d'annuler les titres émis pour la contribution de Dieffenbach-les-Woerth, qui n'a pas été prise en charge par la commune. Par ailleurs, la recette correspondante pour 2018 n'est pas prévue. Le manque à gagner pour la communauté de communes s'élève au total à 13 000 €. Ce point est actuellement en discussion au sein de la commune (engagement du maire suite entretiens avec le président).

De nouvelles réflexions en matière d'itinéraires cyclables sont menées depuis début 2018, en lien avec le projet touristique de sphère portée par la communauté de communes de Wissembourg.

versé par	Délib CCSP	Montant total dû	Versement sur	Durée amort	Montant annuel dû
Biblisheim	074.2012	14 500,00 €	8 ans	20 ans	1 812,50 €
Dieffenbach	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Durrenbach	074.2012	24 000,00 €	8 ans	20 ans	3 000,00 €
Eschbach	074.2012	28 500,00 €	8 ans	20 ans	3 562,50 €
Forstheim	074.2012	14 000,00 €	8 ans	20 ans	1 750,00 €
Froeschwiller	074.2012	18 500,00 €	8 ans	20 ans	2 312,50 €
Goersdorf	074.2012	23 500,00 €	8 ans	20 ans	2 937,50 €
Gunstett	074.2012	21 500,00 €	8 ans	20 ans	2 687,50 €
Hegeney	074.2012	15 500,00 €	8 ans	20 ans	1 937,50 €
Kutzehausen	074.2012	22 500,00 €	8 ans	20 ans	2 812,50 €
Lampertsloch	074.2012	17 500,00 €	8 ans	20 ans	2 187,50 €
Langensoultzbach	074.2012	24 000,00 €	8 ans	20 ans	3 000,00 €
Laubach	074.2012	10 500,00 €	8 ans	20 ans	1 312,50 €
Lobsann	074.2012	19 500,00 €	8 ans	20 ans	2 437,50 €
Lembach	074.2012	38 000,00 €	8 ans	20 ans	4 750,00 €
Merkwiller	074.2012	23 000,00 €	8 ans	20 ans	2 875,00 €
Morsbronn	074.2012	21 500,00 €	8 ans	20 ans	2 687,50 €
Niedersteinbach	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Oberdorf	074.2012	13 000,00 €	8 ans	20 ans	1 625,00 €
Obersteinbach	074.2012	9 500,00 €	8 ans	20 ans	1 187,50 €
Preuschdorf	074.2012	29 500,00 €	8 ans	20 ans	3 687,50 €
Walbourg	074.2012	23 000,00 €	8 ans	20 ans	2 875,00 €
Wingen	074.2012	19 000,00 €	8 ans	20 ans	2 375,00 €
Woerth	074.2012	35 000,00 €	8 ans	20 ans	4 375,00 €
		491 500,00 €			61 437,50 €

– **Fonds de concours aménagement numérique du territoire sous forme de subventions exceptionnelles sur demande de la trésorerie.**

Mise en place : 2016.

Durée : 10 ans.

Fin : 2025.

Ces subventions exceptionnelles permettent un financement par le bloc communal de la réalisation de l'aménagement numérique du territoire. Un premier versement a été effectué en 2017, pour les années 2016 et 2017. Ces versements sont calculés au regard du nombre de prises théoriques à installer. Pour 2018, la recette attendue s'élève à 84 367,50 €.

En contrepartie de ces cofinancements communaux, la communauté de communes prend en charge la contribution du territoire à la Région Grand Est, pour un montant total de 1 406 125 €. Cette contribution sera à verser sur 4 ans (2018-2021). Le montant budgétisé pour 2018 s'élève à 384 575 €.

La communauté de communes prendra ainsi en charge 40% de la contribution, 60% étant pris en charge par les communes.

Communes	Nombre de prises	Coût par commune hors transfert de compétence	part communes	part comcom	versement annuel
Biblisheim	165	28 875 €	17 325 €	11 550 €	1 732,50 €
Dieffenbach-Lès-Woerth	147	25 725 €	15 435 €	10 290 €	1 543,50 €
Durrenbach	517	90 475 €	54 285 €	36 190 €	5 428,50 €
Eschbasch	380	66 500 €	39 900 €	26 600 €	3 990,00 €
Forstheim	254	44 450 €	26 670 €	17 780 €	2 667,00 €
Froeschwiller	223	39 025 €	23 415 €	15 610 €	2 341,50 €
Goersdorf	484	84 700 €	50 820 €	33 880 €	5 082,00 €
Gunstett	326	57 050 €	34 230 €	22 820 €	3 423,00 €
Hégeney	154	26 950 €	16 170 €	10 780 €	1 617,00 €
Kutzenhausen	428	74 900 €	44 940 €	29 960 €	4 494,00 €
Lampertsloch	325	56 875 €	34 125 €	22 750 €	3 412,50 €
Langensoultzbach	437	76 475 €	45 885 €	30 590 €	4 588,50 €
Laubach	126	22 050 €	13 230 €	8 820 €	1 323,00 €
Lembach	830	145 250 €	87 150 €	58 100 €	8 715,00 €
Lobsann	254	44 450 €	26 670 €	17 780 €	2 667,00 €
Merkwiller – Pechelbronn	413	72 275 €	43 365 €	28 910 €	4 336,50 €
Morsbronn-Les-Bains	273	47 775 €	28 665 €	19 110 €	2 866,50 €
Niedersteinbach	144	25 200 €	15 120 €	10 080 €	1 512,00 €
Oberdorf-Spachbach	166	29 050 €	17 430 €	11 620 €	1 743,00 €
Obersteinbach	162	28 350 €	17 010 €	11 340 €	1 701,00 €
Preuschkorf	395	69 125 €	41 475 €	27 650 €	4 147,50 €
Walbourg	384	67 200 €	40 320 €	26 880 €	4 032,00 €
Wingen	217	37 975 €	22 785 €	15 190 €	2 278,50 €
Woerth	831	145 425 €	87 255 €	58 170 €	8 725,50 €
Total	8035	1.406 125 €	843 675 €	562 450 €	84 368 €

5.1.3. Les délégations de MOA et remboursements.

A l'occasion de la réalisation de divers projets, des délégations de maîtrise d'ouvrage ont été contractualisées par la communauté de communes avec d'autres collectivités, afin d'optimiser la réalisation du projet dont la compétence est partagée (ex : sur largeurs de pistes cyclables, réalisations intra-muros...).

– Délégations de MOA de la communauté de communes vers d'autres collectivités :

Itinéraires cyclables :

Par le passé, avec Walbourg.

Construction d'un accueil de loisir sans hébergement à Woerth :

Projet de construction d'un complexe école-salle polyvalente-ALSH à Woerth : délégation de MOA de la communauté de communes à la commune de Woerth : remboursement à la commune de la part intercommunale relative à l'ALSH (périscolaire), cofinancements et FCTVA déduits.

Remboursement 2018 : 422 400 €.

– Délégations de MOA de collectivités vers la communauté de communes :

Par le passé, avec les communes d'Eschbach, Morsbronn-les-Bains et Hégeney.

En 2016 avec les communes de Preuschoorf, Biblisheim et Durrenbach et avec la communauté de communes de l'Outre Forêt.

Délégation de MOA			
Itinéraires cyclables			
Délégation CCSP vers communes			
2015			
Piste cyclable Walbourg-Walbourg gare			
CCSP	46 000,00 €		
<i>Montant payé à la commune</i>			
Délégation communes vers CCSP			
2016			
Piste cyclable PES-Hégeney-MLB			
Eschbach	10 620,77 €	surlageur	
Hégeney	10 409,83 €	surlageur	Total
MLB	7 417,36 €	surlageur	28 447,96 €
<i>Montant définitif encaissé en 2016</i>			
2017			

Piste cyclable Kutzenhausen-Merkwiller-Preuschkorf-Goersdorf		
Preuschkorf	7 000,00 €	surlageur
<i>Montant définitif encaissé en 2017</i>		
Piste cyclable Lembach-Tannenbrück		
Lembach	3 982,30 €	tronçon intra-muros
<i>Montant définitif encaissé en 2017</i>		
2018		
Aménagement Oberdorf-RD27		
Oberdorf	6 481,96 €	surlageur
AFVS	6 481,96 €	surlageur
<i>Montant définitif non encaissé</i>		
Aménagement Litschhof-Nothweiler		
Wingen	16 155,13 €	surlageur
<i>montant définitif non encaissé</i>		
Paielement en 3 ans		
2018	5 331,19 €	
2019	5 331,19 €	
2020	5 492,74 €	
Piste cyclable Kutzenhausen-Soultz		
CCOF	155 100,20 €	travaux ban de la CCOF
<i>Montant définitif non encaissé</i>		
Piste cyclable Durrenbach-Biblisheim		
Biblisheim	19 103,85 €	tronçon intra-muros
Durrenbach	12 797,89 €	surlageur+éclairage promenade
<i>Montant définitif non encaissé</i>		
Piste cyclable Laubach-Eschbach		
Laubach	6 825,39 €	
Eschbach	11 392,60 €	
<i>Montant AVP</i>		

5.1.4. Les prises en charge de frais.

La communauté de communes dispose de locaux communaux pour l'exercice de certaines compétences.

Bâtiment de la halte-garderie intercommunale de Morsbronn-les-Bains : mise à disposition gratuite de la commune.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

Locaux périscolaires communaux : remboursement de frais selon conventions avec les communes concernées.

La communauté de communes rembourse également la commune de Lembach, pour les interventions de l'agent technique effectuées sur le site du Fleckenstein.

La communauté de communes porte un contrat groupe de renseignement juridique avec la société SVP, pour son compte et celui de la commune de Woerth. A ce titre, la commune de Woerth rembourse la communauté de communes pour sa part. La commune de Woerth a résilié ce contrat fin 2017.

5.1.5. Les opérations mutualisées.

Revente de certificats d'économies d'énergies pour le territoire. Montage du dossier en 2017. Prévission de revente de CEE pour 400 000 €, et reversement aux communes concernées de leur part pour 324 000 €.

5.1.6. La démarche de pacte financier et fiscal (PFF).

Une démarche de mise en place d'un pacte financier et fiscal a été conduite en 2015-2016, en lien avec la redéfinition des statuts de la communauté de communes et la définition de l'intérêt communautaire. Cette démarche, appuyée par une équipe de consultants, s'est fixée comme enjeu d'optimiser les relations au sein du bloc communal et la DGF, et a abouti à déterminer 3 axes-objectifs dans un premier temps (cf. commissions finances, et notamment la commission finances du 27.06.2016) :

- Axe 1 : Modifier la répartition du FPIC pour financer le déploiement du réseau FTTH.
- Axe 2 : Mettre en place des conventions de reversement de la fiscalité sur le foncier bâti industriel et commercial.
- Axe 3 : Voter une répartition libre des attributions de compensation afin de supprimer les AC négatives.

Concernant l'axe 1, a été décidé d'assurer un financement solidaire de l'aménagement numérique via des fonds de concours, concernant les deux autres axes, la réflexion se poursuit. Il n'y a pas eu d'avancées en 2017.

5.1.7. Optimisation des ressources fiscales et TF.

Une démarche d'optimisation des ressources fiscales (équité fiscale via la révision des bases d'imposition) et d'optimisation des taxes foncières reversées par les collectivités du territoire est en cours depuis quelques années. En 2016 et 2017, de nombreuses réclamations ont été déposées auprès des services des impôts, pour notamment mettre à jour les bases de taxe d'habitation au regard des branchements à l'assainissement collectif. La démarche se poursuit actuellement.

5.1.8. Les groupements de commandes.

2 conduites en 2016/2017 : assurances et progiciel de gestion.

Un groupement de commandes a été lancé en 2016, aux fins de mettre en place des nouveaux contrats d'assurance à la communauté de communes, et d'optimiser les garanties et cotisations pour les communes ayant décidé de se raccrocher au groupement de commandes.

A l'issue de la consultation, pour la communauté de communes, le syndicat des eaux et les 12 communes participantes, un gain de cotisations (avec des garanties identiques voire plus favorables) de 66 000 € (arrondi) est constaté, soit sur la durée des contrats de 5 ans 330 000 €.

Cette action justifie d'étudier la création d'un service achats unifié sur le territoire, tel qu'indiqué dans le schéma de mutualisation.

Pour la communauté de communes, les cotisations 2016 hors statutaire se sont élevés à 22 822,46 €, les cotisations prévisionnelles 2017 avec les nouvelles conditions s'élèvent à 19 923,58 €. Pour l'assurance statutaire, les taux sont identiques pour les agents statutaires et ont été révisés à la baisse pour les contractuels.

Un groupement de commande a également été lancé pour l'hébergement et la maintenance du progiciel de gestion financière de la communauté de communes et des communes. Cette étape a permis de maîtriser l'évolution des coûts pour la prochaine période contractuelle.

Groupements de commandes organisées en 2017 : éclairage public (pour 7 communes, hors CCSP qui a assuré l'expertise en lien avec la commune de Preuschorf, dans le cadre de TEPCV).

Il est prévu, dans le cadre du schéma de mutualisation, d'étudier le développement des groupements de commandes au sein du bloc communal, via un service marchés publics mutualisé.

5.1.9. Le schéma de mutualisation.

Les élus ont validé, par délibération en date du 05.07.2016 (n°089.2016), le pré-projet de schéma de mutualisation, après un premier travail de recensement des besoins (questionnaire) et un accompagnement par le Centre de gestion de la fonction publique du Bas-Rhin.

Ce pré-projet intègre deux étapes principales et quatre axes de mutualisation définis comme suit :

Etape 1 : 2017-2018 :

- Etude en vue de la création d'un service commun commande publique,

- Etude en vue de l'optimisation des dépenses publiques via l'organisation de groupements de commandes,
- Etude en vue du renforcement de la banque de matériels via une ouverture à d'autres acteurs (communes-associations),
- Actions de développement touristique à l'échelle supra-intercommunale,

Etape 2 : 2019-2020 :

- Etude de mise en place d'un PLU intercommunal et de sa gestion,
- Développement d'actions de coopération avec les territoires voisins et transfrontalier (notamment PETR),
- Mise en place d'un comité de réflexion sur les compétences,
- Développement du réseau des agents territoriaux en termes de compétences et de mises à dispositions.

Le schéma de mutualisation final devait être présenté en conseil communautaire et soumis aux conseils municipaux courant du 2^e trimestre 2017. La priorité a été donnée au transfert de compétences afin de maintenir la DGF bonifiée en 2018. Toutefois, les axes de mutualisation sont confortés, et ont donné lieu à des actions, notamment au niveau du service banque de matériel et dans le domaine touristique.

Le schéma de mutualisation est en finalisation d'écriture et pourra être proposé aux communes cette année.

6. Le compte administratif de l'exercice 2017.

6.1. Les écritures.

L'exercice comptable 2017 a donné lieu à 3343 écritures, dont 1967 mandats et 1376 titres (4 106 écritures en 2016, dont 2481 mandats et 1625 titres).

Si une hausse de 15% de 2015 (3 571 écritures, soit + 535) à 2016 était à constater, la tendance s'est inversée entre 2016 et 2017 avec une baisse de près de 23 %, pour revenir à un niveau d'émissions classiques.

Cette forte variation des écritures est essentiellement due au budget annexe de collecte et traitement des ordures ménagères.

6.2. Les résultats consolidés 2017.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

Taux d'exécution :

Sur les 32,85 millions d'€ (32 846 020,23 €) (en 2016 : 31,2 millions d'€) prévus au budget :

Ont été dépensés près de 23,39 millions d'€ (23 387 909,74 €), soit 71,2 % des prévisions *, dont :

- 12,5 millions d'€ de dépenses réelles (12 534 614,54 €),
- 9,5 millions d'€ de dépenses d'ordre (9 474 016,43 €),
- 1,4 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (1 373 643,77 €).

En 2016 : 23,2 millions d'€ (23 195 240,36 €), soit 75% des prévisions* (réalisations/prévisions budgétaires), dont :

- 13,8 millions d'€ de dépenses réelles (13 760 272,97 €),
- 5,6 millions d'€ de dépenses d'ordre (5 610 220,74 €),
- 3,8 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (3 824 746,65 €).

Ont été encaissés plus de 24,8 millions d'€ (24 820 035,81 €), soit 75,6% des prévisions*, dont :

- 12,8 millions d'€ de dépenses réelles (12 779 807,16 €),
- 9,5 millions d'€ de dépenses d'ordre (9 474 016,43 €),
- 2,5 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (2 485 577,22 €).

En 2016 : ont été encaissés plus de 24,26 millions d'€ (24 267 648,97 €), soit 78% des prévisions*, dont :

13,7 millions d'€ de dépenses réelles (13 670 650,96 €),
5,6 millions d'€ de dépenses d'ordre (5 610 220,74 €),
5 millions d'€ de reprises de déficits antérieurs (4 986 777,27 €).

(* les prévisions intègrent notamment les virements de section à section qui ne donnent pas lieu à exécution, les % de réalisation hors virements de section à section sont supérieurs à ces taux).

Taux d'exécution corrigé :

Taux d'exécution corrigé des virements de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2017 s'élevant à 2 827 151,15 € (en 2016 : 2 346 618,53 € en dépenses et recettes, et en 2018 prévision 2 773 396,88 €) :

Dépenses et recettes prévues corrigées :

En 2016 :

14 103 010,51 € - 2 346 618,53 € en fonctionnement = 11 756 391,98 €

17 119 071,80 € - 2 346 618,53 € en investissement = 14 772 453,27 €

Soit un total prévisionnel corrigé de 31 222 082,31 € - 4 693 237,06 € = 26 528 845,25 €.

Ont été dépensés 23 195 240,36 €, soit 87,75 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 3 333 604,89 €.

Ont été encaissés 24 307 173,81 €, soit 91,6% des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 2 221 671,44 €.

En 2017 :

15 451 769,66 € - 2 827 151,15 € en fonctionnement = 12 624 618,51 €

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

17 394 250,57 € - 2 827 151,15 € en investissement = 14 567 099,42 €
Soit un total prévisionnel corrigé de 32 846 020,23 € - 5 654 302,30 € = 27 191 717,93 €.

Ont été dépensés 23 387 909,74 €, soit 86,01 % des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 3 803 808,19 €.

Ont été encaissés 24 820 035,81 €, soit 91,28% des prévisions corrigées (réalisations/prévisions budgétaires corrigées). Crédits annulés 2 371 682,12 €.

En 2016, les crédits annulés concernaient essentiellement le budget annexe ilot central à Woerth (près de 1,9 millions d'€ de dépenses prévues non réalisées, et le budget annexe BATA, près de 0,5 millions d'€ de recettes prévues non réalisées).

En 2017, 0,5 millions d'euros d'investissements n'ont pas été réalisés sur le budget principal ((liés à la capitalisation prévue pour la réalisation du schéma d'accueil enfance). Pour les budgets annexes, il n'y a pas eu d'exécution sur le budget zac Willenbach (enveloppe prévue 355 000 € - prévision supprimée en 2018).

Dépenses imprévues en 2016 :

Prévues :

164 968,05 € (82 012,72 € en fonctionnement et 82 955,33 € en investissement).

Utilisées (via virements de crédits) :

57 478,65 € en fonctionnement, 0 € en investissement.

Annulées (non utilisées) :

107 479,40 €, dont 24 555,66 € en fonctionnement et 82 955,33 € en investissement).

Dépenses imprévues en 2017 :

Prévues :

242 308 € (119 394,53 € en fonctionnement et 122 913,47 € en investissement).

Utilisées (via virements de crédits) :

7 715,55 € (dont 3 324 € en fonctionnement, 4 391,55 € en investissement).

Annulées (non utilisées) :

234 592,45 €, dont 116 070,53 € en fonctionnement et 118 521,92 € en investissement).

Prévisions 2018 : 242 104,18 €, dont 113 405,68 € en fonctionnement et 128 698,50 € en investissement.

Les résultats :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 10 807 266,60 € (en 2016 : 10 788 990,02 €),

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 14 368 913,75 € (en 2016 : 13 343 842,11 €),

Le résultat d'exercice en fonctionnement est excédentaire de 3 561 647,15 € (en 2016 : 2 554 852,09 €).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 12 580 643,14 € (en 2016 : 12 406 250,34 €),

Les recettes d'investissement s'élèvent à 10 451 122,06 € (en 2016 : 10 923 806,86 €),

Le résultat d'exercice en investissement est déficitaire de - 2 129 521,08 € (en 2016 : déficit de - 1 482 443,48 €).

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

Le résultat consolidé de l'exercice est excédentaire de 1 432 126,07 € (en 2016 : excédent de 1 111 933,45 €, soit une différence de + 320 192,62 €).

NB : ce résultat est à analyser en prenant en compte les excédents antérieurs capitalisés et les nouveaux crédits contractés en cours d'exercice.

En 2016, hors reprise des excédents antérieurs capitalisés, le résultat de l'année était déficitaire (baisse de la marge de manœuvre).

En 2017, les reports de l'exercice N-1 s'élevaient à 1 111 933,45 €. Le résultat de l'exercice est de 1 432 126,07 €, la marge de manœuvre est à nouveau en hausse.

Par ailleurs, en 2016 des emprunts pour un montant de 1,5 millions d'€ ont été contractés pour le financement de plusieurs opérations (cf. ci-dessous). Sans ces débloques, le résultat de l'exercice aurait été déficitaire d'autant.

En 2017, plusieurs emprunts ont été contractés ou débloqués :

- Déblocage 100 000 € supplémentaire de crédit relais sur le BA îlot Woerth,
- Emprunts PLAI et PLUS pour 963 500 € contractés auprès de la CDC (transfert OPUS prévu).

Ces emprunts contribuent au résultat de l'exercice. Sans ces emprunts, le résultat de l'exercice aurait été négatif (- 742 807,38 €).

7. Situation 2017 et perspectives pour 2018 par thématique.

7.1. L'équilibre budgétaire :

Afin d'assurer un équilibre budgétaire pour 2018, les scénarios suivants ont été pris en compte. Ces points sont développés plus en détail après la liste ci-dessous.

Fiscalité :

- stabilité de la CFE (suite remise à plat des bases ils y a quelques années),
- augmentation de la TH et TF du même ordre que 2017, afin de générer 150 000 € de recettes réelles de fonctionnement supplémentaires afin d'équilibrer le budget 2018 et d'anticiper les investissements lourds à venir (ALSH et transport, itinéraires cyclables et voirie d'intérêt communautaire).
- Hausse du coefficient de TASCOT à 110 (effet à compter de 2019, 105 en 2017),
- Réflexions sur la suppression de l'exonération de 2 ans de TF pour les constructions neuves ou la mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants (effet à compter de 2019),

Emprunts :

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

- Emprunt à long terme pour le projet local tertiaire RDC 80 grand'rue, et remboursement du crédit relais en cours sur l'îlot central de Woerth,
- Emprunt à long terme pour le projet de réhabilitation des halls centraux du site économique nord de Woerth en vue de développer l'offre en locaux d'entreprises,
- Négociation de l'emprunt en cours pour le financement de la chaufferie « l'écorce » (en cours), et poursuite de l'objectif de ne pas effectuer d'emprunt sur le budget principal,

DGF et FPIC :

- Conservation de la DGF bonifiée (arrêté préfectoral pris),
- Poursuite de la baisse de la DGF en 2018 évalué à 64 000 € (AMF).
- Suppression du FPIC – mécanisme de garantie en baisse, 192 500 € perçu en 2017 (2018 = 75% du perçu 2016 soit – 32 500 € par rapport à 2017, - 50% en 2019 soit – 86 000 € par rapport à 2017 puis 0 € par la suite).

Autres produits :

- Poursuite de l'optimisation de la taxe de séjour,
- Mise en place d'une procédure interne de recouvrement d'impayés de redevance OM,
- Réflexions sur les attributions de compensation (réunion de la CLECT en 2018),

Rationalisation des dépenses :

Poursuite des efforts sur les dépenses de fonctionnement, et notamment :

- Reprise en interne de la gestion des contrats pour accroissement temporaire d'activité (emplois d'été) à compter de 2019, et positionnement sur les contrats d'intérim en fin de mission, départ à la retraite prévu en 2019 sans embauche complémentaire,
- Poursuite d'actions mutualisées dont groupements de commandes dans le cadre d'un service marchés publics unifié restant à créer,

7.2. La fiscalité (budget principal).

Présentation des chiffres (avec évolution sur les dernières années et perspectives).

IDL (impôts directs locaux) : taux et bases :

Les taux des impôts directs locaux sont inchangés entre 2012 et 2015, hausse en 2017 (sauf CFE) :

Taxe d'habitation :

11,15 en 2017,

11,09 % de 2012 à 2016 (10,87% en 2011)

Taxe sur le foncier bâti :

1,20 en 2017,

1,10 % de 2012 à 2016 (1,08% en 2011)

Taxe sur le foncier non bâti :

7,72 % de 2012 à 2016 (7,57% en 2011)

CFE :

21,14 % de 2012 à 2017 (20,72% en 2011)

TASCOM :

Coefficient 105 délibéré en 2017 – effet en 2018 (coefficient 100 en 2017)

Projet 2018 : même évolution (hausse modérée différenciée) qu'en 2017, soit :

Taxe d'habitation : 11,71 %

Taxe sur le foncier bâti : 2,35 %

Taxe sur le foncier non bâti : 8,14 %

CFE : inchangée à 21,14 %

TASCOM : coefficient 110 (effet en 2019).

Rappel prévisions 2017 :

Impôt direct local + DGF et taxe de séjour	Objet	Produit appelé 2016-Etat 1259FPU
Cotisation foncière des entreprises (taux mis en réserve : taux maximum possible)	21,14%	780 700 €
Taxe d'habitation	11,15%	2 068 660 € hors prise en compte de l'art 75 loi de finances 2016
Taxe sur le foncier bâti	1,20%	164 352 €
Taxe sur le foncier non bâti	7,75%	40 114 €
Eléments complémentaires	--	--
FNGIR	Reversement	1 219 873 €
Allocations compensatrices	Encaissement	81 577 €
Produit taxe additionnelle FNB	Encaissement	6 383 €
Produit global des IFER	Encaissement	62 639 €
Produit de la CVAE	Encaissement	404 399 €
Produit de la TASCOM	Encaissement	66 417 €
FPIC (173 006 € en 2015, 125 597 € en 2014)	Encaissement	213 763 €
DGF base (813 686 € en 2015, 905 324 € en 2014)	Encaissement	719 376 €
DGF compensation (506 372 € en 2015, 517 670 € en 2014)	Encaissement	496 573 €
Taxe de séjour (57 732,84 € en 2015, 43 120,07 en 2014)	Encaissement	68 692,09 €

L'état fiscal 1259 FPU n'a pas encore été réceptionné à la communauté de communes.

Prévisions : hausse des bases inconnu, scénarios à env. 1% (0,4% en 2017, 1% en 2016 pour mémoire).

Impôts directs locaux à taux constant :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	18 494 877	11,43 %	2 114 190
TFB	14 231 426	1,68 %	239 088
TFNB	528 577	7,94 %	41 969
CFE	3 693 000	21,14 %	780 700

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

TASCOM	Selon CA/taille	105	63 000
Total			3 238 947

Impôts directs locaux hausse moyenne d'env. 6,5 % différenciée (hors CFE maintenu à taux constant) : simulation prise en compte pour la proposition de budget 2018.

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	18 494 877	11,71 %	2 167 045 €
TFB	14 231 426	2,35%	334 723 €
TFNB	528 577	8,14 %	43 018 €
CFE	3 707 772	21,14 %	783 823 €
TASCOM	Selon CA/taille	105	63 000 €
Total			3 391 609 €

M Isel présente et commente le tableau de simulation de produit fiscal et les effets sur sa situation personnelle.

M. Isel présente un scénario d'évolution des taux différenciés, sur la base d'une évolution moyenne d'environ 6,5 %. Le scénario différencié permet, en privilégiant la taxe sur le foncier bâti, de minorer l'augmentation moyenne sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti.

Le scénario d'évolution des recettes des impôts locaux s'appuie également sur une stabilité du taux de la CFE, et sur l'application d'un coefficient de 105 sur la TASCOM (correspondant à une hausse de 5%), dont l'application est décalée à l'exercice 2018 (cf. règles en la matière).

M Isel complète sa présentation en indiquant que le programme d'investissement prévu jusqu'à la fin du mandat nécessite un effort identique sur 3 ans (objectif 20% sur 3 ans). Cet effort ne suffira cependant pas pour couvrir l'intégralité des dépenses et nécessitera un recours à l'emprunt sur les budgets annexes.

La mise en place de la THLV (taxe d'habitation sur les logements vacants), qui permettrait à la communauté de communes de disposer d'une marge financière complémentaire, est évoquée. Cette taxe permettrait d'assurer un développement de l'habitat local. La suppression de l'exonération de deux ans de taxe foncière pour les logements d'habitation neufs est également évoquée, mais non privilégiée. Une délibération avant le 1^{er} octobre 2018 pour une prise d'effet au 01.01.2019 est nécessaire pour ces deux points si les réflexions conduisent à une mise en œuvre.

Le débat est clos sur la fixation d'un produit attendu de la TH, TFB, TFNB et de CFE à environ 150 000 € (hors effet bases) différenciée (minoration de la hausse pour la TH et TFNB, et majoration sur le taux de TFB). Le souhait de ne pas impacter la CFE est remis en question, le conseil se prononçant pour une hausse de cette taxe. Il est précisé que cette hausse sera très faible compte tenu du plafond de taux. L'appliquer d'un coefficient de 110 à la TASCOM est également acté.

D'ici le prochain conseil communautaire, des simulations complémentaires seront effectuées afin de présenter un scénario de hausse aux élus le 9 avril.

En parallèle aux discussions sur la hausse des impôts directs locaux, les élus souhaitent que les efforts de rationalisation des dépenses se poursuivent, et que des économies soient réalisées sur les

programmes d'investissement. Des économies de l'ordre de 5 % sur les coûts d'objectifs travaux des futurs sites ALSH sont demandées. M. Isel s'engage à être vigilant sur ces programmes de construction.

7.3. Les dotations de l'Etat.

Au 01.01.2018, la communauté de communes continue à percevoir la DGF bonifiée suite à la dernière évolution statutaire (arrêté préfectoral pris).

La baisse de DGF se poursuit pour la communauté de communes. Une simulation de l'AMF fixe à 63 000 E la baisse de DGF pour 2018 par rapport à 2017.

Le montant de DGF prévu en 2017 a fait l'objet d'une modification budgétaire en cours d'année, le montant réellement perçu étant inférieur aux prévisions.

Prévision de recette 2018 : notification non encore reçue :

DGF	2013	2014	2015	2016	Prévu 2017	Réel 2017	Prévision 2018
DGF base	961 974	905 324	813 686	719 376	676 531	651 896	601 488
D G F compensation	523 354	517 670	506 372	496 573	486 641	482 775	469 360
Total	1 485 328	1 422 994	1 320 058	1 215 949	1 163 172	1 134 671	1 070 848
Différence		- 62 334	-102 936	-104 109	-52 777	-81 278	-63 823
Cumul		-62 334	-165 270	-269 379		-350 657	-414 480

7.3. Les recettes autres et revenus des immeubles : Maison rurale et gymnase (budget principal) :

Concerne	2014	2015	2016	2017	Prév 2018
MROF (7062)	16 929 €	35 862 €	64 436,50 €	60 664,50 €	65 000 €
Gymnase (752)	15 546,30 €	12 316,30 €	13 165,70 €	13 165,70 €	13 165,70 €
BQM (7088)	12 553,96 €	12 453,60 €	9 486,50 €	10 000 €	2 000 €

7.4. Les assurances (budget principal).

Etat des dossiers de sinistres traités en 2017 et dossiers ouverts début 2018 ci-dessous :

RECAPITULATIF ASSURANCES 2017					
DO - TRC					
budget	Sinistre	Assurance	Remboursement 1	Remboursement 2	Total
			1 380,00	285,00	
PPI	MDSA -Infiltration d'eau dans la fosse de l'ascenseur	GROUPAMA	Réparation cuvelage	Mise en sécurité ascenseur	1 665,00 €
PPI	Sinistre dégat des eaux MDSA du 05/11/2014	GROUPAMA	39 693,88		39 693,88 €
TOTAL					41 358,88 €
Remboursement organismes extérieurs					
budget	Sinistre	Assurance	Remboursement 1	Remboursement 2	Total
PPL	Sinistre bris de vitre - MROF	SMACL	629,74		629,74 €
CADT	Sinistre bris de glace du 30,05,2017 vitrine du Fleckenstein	Groupama	424,34		424,34 €
ZA Eschbach	Chaac de véhicule du 04/06/2015 contre candelabre	Groupama	849,02		849,02 €
TOTAL					1 903,10 €
Statutaire					
budget	Sinistre	Assurance	Remboursement 1	Remboursement 2	Total
budget	Sinistre	Assurance	Remboursement 1	Remboursement 2	Total
PPI	Indemnités journalières du 01,12,2016 au 24,02,2017 agent	APRIL	4 074,58		4 074,58 €
PPI	Indemnités journalières du 01,12,2016 au 31,12,2016 agent	APRIL	2 866,66		2 866,66 €
PPI	Indemnités journalières du 22,10,2016 au 30,11,2016 agent	APRIL	2 359,96		2 359,96 €
PPI	Indemnités journalières du 01,07,2016 au 30,11,2016 agent	APRIL	13 796,28		13 796,28 €
PPL	Indemnités journalières du 06,02,2017 au 08,02,2017 agent	CPAM	45,12		45,12 €
PPI	Indemnités journalières du 10,01,2017 au 13,01,2017 agent	CPAM	12,86		12,86 €
Ilot Woerth	Fuite d'eau générée par un raccord non serti - Ilot Woerth	Sarre & moselle	en cours		
TOTAL					16 214,22 €
TOTAL DES REMBOURSEMENTS					59 476,20 €

Dossiers ouverts en 2018			
1	Demande d'indemnisation directement adressée à l'assurance de l'auteur de l'accident: panneau de signalisation arraché à Eschbach.		
2	Groupama DAB	Groupama	Parcours des défis suite à vents violents
3	Groupama flotte auto	Groupama	Bris de glace tepee
4	Groupama flotte auto	Groupama	Bris de glace berlingo
5	Groupama flotte auto	Groupama	choc portière + aile droite Lodgy
6	Fuite d'eau dans les toilettes féminins 1er étage - évaluer les dégats en cours et contact assurance DAB si nécessaire		
7	DO - Ilot Woerth	Sarre et Moselle	Fuite d'eau générée par un raccord non serti - Ilot Woerth : suite du dossier

Des écritures internes sont passées entre le budget principal et les budgets annexes pour répercuter une quote-part d'assurance sur ces derniers.

7.5. Le tableau des contributions.

Cf. tableau détaillé qui sera présenté en conseil communautaire.

7.6. Le patrimoine immobilier (achats-ventes de terrains et bâtiments).

Portage d'acquisitions par l'EPF d'Alsace :

Un portage : terrains d'assises de la zac sud de Woerth.

Rachat : à hauteur de 50% en janvier 2017, solde en janvier 2018.

Nouveaux portages mis en place en 2017 : ZA Thermale à Morsbronn-les-Bains et ZA touristique à Wingen.

Acquisitions ou ventes :

Aucune vente de terrain en 2016 et 2017.

Aucun achat de terrain en 2016 et 2017.

Reste à finaliser : écritures de sortie d'inventaire-plus/moins-values de vente de terrain (vente Schweiger).

Achats prévus en 2018 : sur le site de la MDSA (ancien restaurant gare, parcelle entre la MDSA et la chaufferie l'écorce). Achats de terrains dans le cadre d'opérations de zones d'activités.

Ventes prévues : local « frigo » annexe du 1 grand'rue à Woerth, et terrains dans les zones d'activités.

7.7. Les emprunts et les prêts.

Plusieurs emprunts ont été débloqués en 2016 pour un montant total de 1,5 millions d'€ :

- Budget annexe îlot central à Woerth : 1 000 000 € de crédit relais sur un montant total ouvert de 3,7 millions d'€, déblocage de 100 000 € complémentaires en 2017, remboursement prévu en juin 2018,
- Budget principal : aucun emprunt et donc aucune prise en charge par les impôts.

Au total, 7 emprunts sont en cours depuis 2016, pour un montant total emprunté restant à rembourser de 4,596 millions € au 01.01.2017, et 4,355 millions au 01.01.2018 (soit env. 240 € par habitant) décomposés comme suit (*en italique les recettes correspondantes, couvrant partiellement ou totalement les annuités*) :

- CADT : 29 100 € - fin en 2019, *Recettes de la régie d'exploitation*
- ZAC Willenbach : 420 000 € - fin en 2024, *Remboursement Alsabail correspondant*
- Chaufferie « l'écorce » : 581 762,08 € - fin en 2030 *Redevance d'exploitation encaissée*
- BATA : 1 493 055,58 € - fin en 2025 *Loyers encaissés*
- BATI : 410 625 € - fin en 2036 *Loyers à venir*
- Zac sud à Woerth : 320 250 € - fin en 2026 *Ventes de terrains – avance sans intérêts*
- Ilot Central à Woerth : 1 100 000 € - fin en 2018 *Crédit relais, redevance, PLAI PLUS et subventions*

Echéances 2017 : 1 437 019,92 € (dont 1 001 625 € pour le remboursement du crédit relais projet îlot central à Woerth).

Echéances 2018 : 1 530 000 €, dont 1 100 000 € de crédit relais (îlot Woerth) et 32 050 € d'avance remboursable.

Plusieurs opérations ont été engagées et sont actuellement en cours d'études ou de réalisation, avec en prévision un financement par emprunt. Le budget principal dégage cependant un excédent et n'est impacté par aucun emprunt (budget équilibré sans appel à l'emprunt et sans emprunts en cours depuis plusieurs années).

Aucun prêt (type alsabail) n'a été accordé par la communauté de communes depuis 2014. Le montant total prêté est d'un peu moins de 0,5 millions (458 000 €) au 01.01.2017, décomposé comme suit :

- Alsabail Comepack : reste à rembourser 15 375 € sur 1 an (2018),
- Alsabail Rothelec : reste à rembourser 22 616,70 € sur 2 ans (2018-19),
- Alsabail ISRI : reste à rembourser 420 000 € sur 8 ans (2018-2024).

Nouveaux emprunts prévus : 3 sur 2018, sur des budgets annexes.

NB : emprunt préfinançant les opérations suivantes, qui donneront lieu à recettes permettant de tendre vers un équilibre des opérations à terme (besoin de trésorerie immédiat) :

Construction d'un espace commercial-services-tertiaire au RDC de la résidence seniors à Woerth		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Loyers de mise à disposition des locaux : reste à définir précisément (délibération) intégrant les frais complémentaires, un % de vacance, les taxes et divers)	Réalisation : 670 000 € HT (travaux en cours – ajustements prévus d'ici fin des travaux)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter
Surface locaux : 233 m ²		Loyers devant couvrir les annuités d'emprunt sur le long terme (20-25 ans) : opération blanche à terme
Cofinancements régions-Etat et CD67 : non		Déblocage emprunt prévu en été 2018

Financement de la réhabilitation du site économique nord de Woerth – halls centraux, et de la remise à niveau du hall sud		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Loyers de mise à disposition des locaux : cf délibération 20.02.2017	Réalisation : de l'ordre de 900 000 € HT (rédaction du DCE consultation de MOE en cours)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter
Loyers intégrant les dépenses de foncier et d'acquisition	Déjà effectué : acquisition et étude de requalification + cofinancements perçus	Loyers devant couvrir les annuités d'emprunt sur le long terme (20 ans) : opération blanche à terme
Cofinancements régions-Etat et CD67 et autres : études en cours		Déblocage emprunt prévu en 2018

Ligne de trésorerie pour le service « OM »		
Besoin de trésorerie	Montant	Commentaires
Décalage entre les facturations de redevance et les contributions SMICTOM	Selon simulation, jusqu'à 1 100 000 € sur 6 mois	Réflexions sur la définition d'un cadencement des dépenses-recettes avec le SMICTOM permettant de limiter le recours à une ligne de trésorerie

Financement de l'aménagement de la zone d'activités touristique de Wingen		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Vente des terrains aménagés à l'investisseur : montant restant à fixer.	Acquisition foncière (dans un premier temps via l'EPF) Aménagement de la zone (études préalables, diagnostic archéologique, viabilisation et VRD,...)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter. Equilibre financier : objectif = tendre vers un prix de revente coïncidant avec les frais engagés
		crédit relais envisagé en 2019-2020 si nécessaire

Portage de déficits des BA par le budget principal :

3 662 606,22 € (chiffre provisoire : principalement des avances remboursables liées à des opérations blanches à terme, vente de terrains, mises à disposition de locaux,...).

Prise en charge par le budget principal via une contribution au budget annexe ilot Woerth, du déficit de l'opération résidence seniors. A ce titre, 215 000 € sont budgétisés en 2018.

7.8. Le personnel – tableau des effectifs :

Point sur le personnel (situation au 01.01.2018) :

Emplois directs : 27 agents employés directement, pour 21,37 ETP (équivalent temps plein).

Dont :

20 agents à temps plein,
1 agent à 80%,
5 agents à moins de 80%

22 agents titulaires (ou stagiaires)
3 agents contractuels
2 agents de droit privé (CAE, CUI)

1 agent mis à disposition (remplacement agent mis en disponibilité)
2 agents du service intérim CDG67

En 2017 :

- Embauche chargé de mission cohésion sociale et agent administratif. Prolongation de 6 mois du contrat aidé pour un agent administratif.
- Poursuite du détachement technicien SIG (remplacement par agent en CDD).

Personnels en intérim (CDG67) : reste 1 agent fin 2017. Fin de mission en juin 2018.

Jobs d'été : 6 emplois d'été (via intérim CDG67) représentant 1 ETP.

Plusieurs stagiaires et services civiques.

Personnel indirect mis à disposition du territoire :

Equipe d'animation et périscolaire : FDMJC,

Equipe halte-garderie et relais AMAT : AASBR,
Structures bénéficiant de cofinancements intercommunaux au titre des frais de fonctionnement et de personnel : OTI, ECMU, fédération des PAC, SYCOPARC).

Renforts ponctuels-équipe ménage-missions spécifiques :

Appels à l'association intermédiaire Réussir à Woerth.

Ménage à la MDSA, au gymnase, à l'HES.

Perspectives 2018 :

- Un agent mis en disponibilité pour un an, remplacement par un agent via convention de mise à disposition avec la commune de Seltz.
- Poursuite du service conseiller climat énergie et espace info énergie.
- Prolongation du contrat de l'agent administratif au service OM afin d'assurer les 2 premiers semestres de facturation à venir (installation-paramétrage nouveau logiciel et facturation en redevance incitative).
- Fin de contrat intérim chargé de mission patrimoine – suite à donner à définir.
- Mise à disposition à hauteur de 10% du chargé de mission environnement-développement local.
- Mise à disposition temporaire du technicien SIG : à pérenniser ou arrêter.
- Passage de 50% à 80% du temps de travail pour un agent administratif.

7.9. La prospective 2018-2022.

Analyse prospective sommaire présentée en 2017 (mise à jour prévue en 2018).

Prospective marquée essentiellement par le projet de schéma de développement ALSH-Périscolaire, et l'aménagement numérique du territoire.

Investissements prévus en 2017 : un peu plus de 2,5 millions d'€, essentiellement sur les itinéraires cyclables, et la construction d'un ALSH et micro-crèche à Lembach.

Investissements prévus en 2018-2019-2020 et impacts financiers sur le fonctionnement, pour les trois opérations principales :

Opération	2018	2019	2020	2021	2022
ALSH constructions	1 650 000 €	1 375 000 €	1 100 000 €	825 000 €	275 000 €
Schéma IC	100 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0 €
A m é n a g e m e n t numérique	0 €	242 725 €	433 300 €	517 475 €	212 625 €
Total investissement	1 750 000 €	1 917 725 €	1 833 300 €	1 342 475 €	487 625 €
ALSH fonctionnement + frais fixes	0 €	70 000 €	300 000 €	390 000 €	450 000 €

Tendance : baisse des marges de manoeuvre (baisse DGF), non compensée par la rationalisation des dépenses, nécessitant de développer les recettes.

Une mise à jour de la prospective permettra d'affiner les tendances sur 2018-2020.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 26/03/2018

7.10. Les perspectives statutaires.

Evolution statutaire effectuée en 2017 afin d'adhérer au GECT Pamina (groupement européen de coopération transfrontalière) : délibération prise, transformation en GECT non encore actée par le préfet.

Statuts complétés par une délibération définissant l'intérêt communautaire prise le 20.02.2017 (délibération n° 009.2017).

Prise des compétences GEMAPI et AEP acté au 01.01.2018.

Arrêté préfectoral désignant la communauté de communes comme bénéficiaire de la DGF bonifiée à la suite du transfert de compétence opéré en 2017.

Prochaines évolutions statutaires connues à ce jour : positionnement sur le PLUi (délibérations nécessaires suite au prochain renouvellement de mandature pour transférer ou non cette compétence).

8. Présentation diffusée en séance.

Ci-dessous la présentation effectuée et commentée en séance.

Débat d'orientation budgétaire

Conseil communautaire réuni en
commission finances du 26/03/2018
DOCUMENT DE TRAVAIL – CHIFFRES A
CONSOLIDER



Déroulé

- **Travail en bureau exécutif : 12 et 26 février, 12,19 et 26 mars 2018**
- **Débat d'orientation budgétaire : 26 mars 2018**
- **Débat d'orientation budgétaire ou bureau exécutif complémentaire : selon nécessités – à déterminer le 26 mars 2018**
- **Votes CG et CA 2017, budget 2018 et annexes : conseil du 9 avril 2018**



Principales actions conduites en 2017 et prévisions 2018

(hors fonctionnement, soutien au fonctionnement et services)

Budget ppal

- Nombreux itinéraires cyclables (poste de dépense le plus important)
- Schéma périscolaire
- Aménagement numérique du territoire
- Visite virtuelle et ludique MROF et finalisation travaux de réhabilitation
- Travaux sur bâtiments (ext et annexe MDSE, AD AP ou mises aux normes, chauffage ventiel MDSA...)
- Achat matériel équipe technique, banque de matériel (PEMP) et matériel roulant

Budgets annexes

- Petits travaux d'amélioration et de mises aux normes sur bât (CADT, site éco nord...)
- Aménagement ZA Sud de Woerth
- Poursuite études ZA thermale
- Gros travaux îlot urbain Woerth
- Cf document diffusé et commenté en séance



Prévisions 2017 (chiffres provisoires)

- 15 451 000 € en SF
- 17 394 000 € en SI
- 32 846 000 € AU TOTAL
- Dont 9 700 000 € d'écritures d'ordre
- Dont 14 447 000 € au budget principal (44%)
- Dont 18 400 000 € aux budgets annexes (56%)
- 7 DBM et 5 VC
- Création 3 nouveaux BA
- Couverture des BA par le BPL pour 3 662 000 €
- Contributions BPL aux BA pour 159 100 €
- Contributions des BA au BPL pour 272 050 €



Flux financiers croisés au sein du bloc communal

- AC inchangé : révisé en 2016 : solde négatif 688 500 €
- Fonds de concours et subv exceptionnelles :
- IC en cours (2012-2019), ANT mis en place en 2016 (2016-2025) inchangé
- DMOA : plusieurs en cours concernant les IC et le projet ALSH Woerth
- Prises en charge de frais (locaux périscolaires, interventions au Fleckenstein)
- FPIC : mécanisme de garantie – 85% du perçu 2017
- Opérations mutualisées : Groupements de commande : 1 avec résultats positifs
Revente de CEE



Chiffres clés

- 3 343 écritures comptables dont 1967 mandats et 1 376 titres
- En baisse par rapport à 2016
- 399 fiches de paye (stable)
- Recettes propres de fonctionnement : montant assez stable mais répartition impôts dotation en forte variation



Résultats consolidés 2017

- 23 388 000 € dépensés
 - 24 820 000 € encaissés
 - Excédent 1 432 000 €
 - + 320 000 € par rapport à 2016 (marges en hausse – anticipation des investissements à venir)
- Dépenses imprévues :
- 242 300 € prévu, 7 700 € consommés, 234 600 € annulés
- Taux d'exécution (corrigé des virements de la SF à la SI):
- 86% des dépenses
 - 91,3 % des recettes
 - Résultat hors reprises N-1 : 320 000 €
 - Résultat hors emprunts 2017 (100 000 + 963 000) : déficitaire de 742 800 €



Résultats consolidés 2017

- Résultat de la SF :
- Excédent 3 561 600 €
- Résultat de la SI :
- Déficit de 2 129 500 €
- Résultat général :
- Excédent de 1 432 100 €
- A prendre en compte :
- Démarche d'anticipation d'un programme d'investissements important (itinéraires cyclables, périscolaires et aménagement numérique du territoire),
 - Dette :
Reste à rembourser en baisse 4 355 000 € (242 € par hab) dont un crédit relais de 1 100 000 €
Plusieurs emprunts sont prévus en 2018-2020+ une ligne de trésorerie
Prêts octroyés : reste à encaisser 458 000 € (Alsabail)



Dotations

- Dotation de l'Etat en baisse depuis 2014,
- 63 000 € en 2018
- Maintient de la bonification de DGF
- Enveloppe FPIC : fin de perception : mécanisme de garantie encore en 2018 et 2019,
- 2018 : perception 85% de la garantie 2017
- 2019 : perception de 50% de la dernière enveloppe FPIC (2016)



Fiscalité 2017 / 2018

- Taux des IDL stable de 2012 à 2015
- Hausse en 2016 et 2017 pour la part ménages
- Révision des bases de CFE en 2015
- corrections des VLC de TH en cours
- TASCOM coef 105
- TS en hausse (+ de 70 000 €) + révision en 2018
- Nouvelle taxe GEMAPI sur le territoire
- Poursuite hausse dans les mêmes proportions que 2017 pour la TH et la TFB et NB
- Stabilité CFE
- TASCOM coef 110
- Réflexions sur la suppression de l'exonération de 2 ans de la TFB pour les nouvelles constructions, et sur la mise en place de la THLV



Projet de taux 2018

Taxe	• Taux 2017	• Taux 2018	• Cf tableau de simulations M Isel
• TH	• 11,15	• 11,71	
• TFB	• 1,20	• 2,35	
• TFNB	• 7,75	• 8,14	• + 150 000 € de recettes propres supplémentaires



Emprunts et prêts

- 5 emprunts bancaires
- 1 crédit relais à rembourser en juin 2018 (1,1 million)
- 1 ½ avance remboursable CD67
- Annuités couvertes par des recettes spécifiques, aucun emprunt sur le budget principal
- Prévu en 2018 :
- Emprunt env. 1 million pour le financement du local tertiaire 80 grd rue
- Emprunt env. 1 million pour la réhabilitation de halls à Woerth Nord
- Ligne de trésorerie env. 1 million service OM
- ½ avance remboursable CD67 en 2019



Autres informations

- Pas d'acquisitions ni de ventes d'immobilier en 2016 et 2017
- Projets d'achats de terrains sur le site MDSA (anc resto gare, parcelle entre MDSA et l'écorce), à la ZA de Lembach
- Un portage EPF Alsace en cours (ZA sud Woerth – fin en janvier 2018)
- Nouveaux portages EPFL : ZA thermale et ZA Wingen
- Sinistres : solde du dossier de sinistre – dégât des eaux à la MDSA (quelques autres sinistre de moindre gravité)

Personnel

- 27 agents – 21,37 ETP (22 titulaires, 3 contractuels et 2 agents de droit privé)
- 20 agents à temps plein
- 1 agent à 80%
- 5 agents à – de 80%
- 2 agents en intérim
- 1 agent mis à disposition
- 1 agent en disponibilité
- 7 jobs d'été
- Personnel indirect (AASBR, FDMJC, OTI, ECMU, FDPAC, SYCOPARC)
- Agents AIRéussir
- 105 jours d'arrêt en 2016, 109 en 2017
- En cours : diagnostic RPS



Le vice-président clos le débat d'orientation budgétaire à 21h30 et propose aux conseillers de délibérer pour acter la démarche.

9. Délibération.

016.2018 : Approbation du débat d'orientation budgétaire n°1.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbromm correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbromm,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire,

Considérant l'exécution des budgets 2017 (réalisations), les restes à réaliser ainsi que les décisions budgétaires modificatives et les virements de crédits,

Considérant le projet de compte de gestion de l'exercice 2017,

Considérant le projet de compte administratif de l'exercice 2017,

Considérant les propositions d'affectations de résultat de l'exercice 2017,

Considérant les propositions de budget 2018 de l'établissement, composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes, intégrant les restes à réaliser de l'exercice précédent,

Considérant les propositions de tableaux annexes au budget,

Considérant les propositions d'évolution des taux et coefficients des impôts directs locaux,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, une abstention, décide :

- **De prendre acte de la présentation des comptes de l'exercice 2017 et du projet de budget de l'exercice 2018, ainsi que des perspectives financières des années suivantes, issue du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire, présenté comme suit et ayant donné lieu à un compte rendu :**

11. Point sur les actions et opérations en cours et budgétisées en 2018,

12. Etat des lieux de l'exercice 2017 (les prévisions budgétaires)

13. Le portage des opérations par l'excédent du budget principal
14. Les autres écritures internes entre budgets
15. Les flux financiers croisés au sein du bloc communal (communes – communauté de communes).
16. Le compte administratif de l'exercice 2017
17. Les perspectives pour 2018

- De demander au président de proposer à l'occasion du prochain conseil communautaire les délibérations financières tenant compte du débat d'orientation budgétaire,
- De prendre acte des demandes suivantes exprimées lors du débat d'orientation budgétaire :
 - o Proposition de hausse des impôts directs locaux : proposer une hausse de la CFE et limiter en contrepartie la hausse de la fiscalité ménages,
 - o Etudier de manière détaillée les programmes de construction de bâtiments et les études de MOE afin de rationaliser les dépenses et générer des économies.

Le 1^{er} vice-président clos la séance à 21h30 en invitant les conseillers au prochain conseil fixé au 9 avril 2018.

Fait à Durrenbach, le 29/03/2018

Le secrétaire de séance
M. SCHLOSSER Charles



Le président
Jean-Marie HAAS
Par délégation
le 1^{er} vice-président
M Roger ISEL

